



LE PHIL N°61
DIMANCHE 3 AVRIL 2022
5^{ème} dimanche de Carême

2, rue du Général Leclerc
78360 MONTESSON
01 39 52 03 80 – paroissemontesson.fr
paroisse.montesson@catholique78.fr

La justice de la miséricorde

La Loi avait ordonné de lapider les adultères. Or la Loi ne pouvait prescrire une injustice ; et si quelqu'un parlait contre ce que la Loi commandait, il était coupable d'injustice. Aussi les pharisiens se dirent-ils entre eux à propos de Jésus : « Il a réputation d'être vrai, il respire la douceur ; c'est sur la justice qu'il nous faut l'attaquer. Amenons-lui une femme prise en flagrant délit d'adultère et disons-lui ce que la Loi ordonne à son sujet. »

Que répond le Seigneur Jésus ? Que répond la Vérité ? Que répond la Sagesse ? Que répond la Justice elle-même ainsi mise en cause ? Jésus ne dit pas : « Qu'elle ne soit pas lapidée », car il ne veut pas avoir l'air de parler contre la Loi. Cependant, il se garde bien de dire : « Qu'elle soit lapidée », car il est venu non pour perdre ce qu'il a retrouvé, mais pour chercher ce qui est perdu. Alors, que répond-il ? Voyez comme il est rempli de justice, de douceur et de vérité ! Que celui d'entre vous qui est sans péché, dit-il, lui jette la première pierre. Réponse de sagesse. Comme il les fait rentrer en eux-mêmes ! ~ Leurs manœuvres étaient extérieures, mais ils ne regardaient pas au fond de leur propre cœur. Ils voyaient l'adultère, mais ils ne s'observaient pas eux-mêmes. Or quiconque s'observe attentivement se découvre pécheur. C'est inévitable. Donc, ou bien rendez la liberté à cette femme, ou bien subissez avec elle le châtiment de la Loi. Si Jésus avait dit : « Qu'on ne lapide pas l'adultère », il aurait été convaincu d'injustice. S'il avait dit : « Qu'elle soit lapidée », il aurait paru manquer de douceur. Il dira donc : Que celui qui est sans péché lui jette la première pierre. C'est la voix de la justice. Que la coupable soit punie, mais non par des coupables ; que la Loi soit mise à exécution, mais non par ceux qui violent la Loi. C'est tout à fait la voix de la justice. Frappés par cette justice comme par un fer de lance, ils rentrèrent en eux-mêmes et, se découvrant pécheurs, ils se retirèrent l'un après l'autre.

La femme restait donc seule. Tous étaient partis. Et Jésus leva les yeux sur la femme. Nous avons entendu la voix de la justice, écoutons celle de la douceur. Je pense en effet que cette femme devait être bien effrayée par cette parole du Seigneur : Que celui d'entre vous qui est sans péché lui jette la première pierre. Ces hommes étaient rentrés en eux-mêmes, et leur départ était un aveu. Mais ils avaient laissé la femme avec sa grande faute à celui qui était sans péché. Et comme elle avait entendu cette parole de Jésus, elle s'attendait à être châtiée par celui en qui ne se trouvait aucun péché. Mais lui, après avoir repoussé ses adversaires par la voix de la justice, lève sur elle les yeux de la miséricorde et lui demande : Personne ne t'a condamnée ? — Personne, répond-elle. — Moi non plus, dit Jésus, je ne te condamnerai pas. Moi par qui tu croyais être condamnée parce que tu n'as pas trouvé en moi le péché, moi non plus je ne te condamnerai pas. Quoi, Seigneur ? Tu favorises le péché ? Certes non. Écoute ce qui suit : Va, et désormais ne pêche plus. Le Seigneur a porté condamnation, lui aussi, mais contre le péché, et non pas contre l'homme.

Saint Augustin

Horaires des confessions en doyenné

Les prêtres du doyenné vous proposent des horaires de confessions à l'approche de Pâques. Contrairement aux dernières années, celles-ci se dérouleront sur deux jours et tourneront sur quatre églises du doyenné :

- Vendredi 8 avril à Montesson de 14h à 16h30 (pas de Chemin de Croix organisé)
- Vendredi 8 avril à Ste Marguerite du Vésinet de 17h à 19h30
- Vendredi 8 avril à Ste Thérèse de Chatou de 20h à 22h30
- Samedi 9 avril à St Léonard de Croissy-sur-Seine de 9h30 à 12h

Horaires de la Semaine Sainte

- Messe des Rameaux (samedi 9 avril) : 18h30
- Messe des Rameaux (dimanche 10 avril) : 9h et 11h
- Messe Chrismale (mardi 12 avril) : 20h à la cathédrale St Louis de Versailles
- Jeudi Saint (14 avril) : 20h45 puis adoration au reposoir jusqu'à minuit.
- Vendredi Saint (15 avril) : Chemin de Croix : 15h
Office de la Passion : 20h45
- Vigile Pascale (samedi 16 avril) : 21h Feu Nouveau sur le parvis.
- Dimanche de Pâques (17 avril) : 9h et 11h (messes du jour)

Carnet paroissial

Nous rendons grâce pour la vie écoulée de Madame Jeannine Tchakalian dont les obsèques ont été célébrées lundi 28 mars, de Madame Maria Beucé dont les obsèques ont été célébrées mardi 29 mars et de Madame Anne-Marie Couturier dont les obsèques ont été célébrées mercredi 30 mars.

Agenda du 4 au 10 avril 2022

Du 4 au 9 avril	Temps de prière paroissial	Tous les jours à 20h
Ma 5	Veillée de Prières	20h30
Ve 8	Confessions à Montesson	14h-16h30
	Confessions à Ste Marguerite	17h-19h30
	Confessions à Ste Thérèse	20h-22h30
Sa 9	Confessions à St Léonard	9h30-12h
	Messe des Rameaux	18h30
Dim 10	Messe des rameaux	9h et 11h

